

# L'American Bar Association offre une aide juridique gratuite aux victimes de l'ouragan Helene en Caroline du Sud

---

Release Date: Octobre 22, 2024

**COLUMBIA, S.C.** – Une assistance juridique gratuite est offerte aux victimes de la catastrophe dans les comtés d'Abbeville, Aiken, Allendale, Anderson, Bamberg, Barnwell, Beaufort, Cherokee, Chester, Edgefield, Fairfield, Greenville, Greenwood, Hampton, Jasper, Kershaw, Laurens, Lexington, McCormick, Newberry, Oconee, Orangeburg, Pickens, Richland, Saluda, Spartanburg, Union et York, ainsi que pour la nation autochtone Catawba, qui ont été touchés par l'ouragan Helene en Caroline du Sud.

Si vous avez besoin d'assistance juridique, vous pouvez appeler le (803) 799-6653, poste 120 ou le (803) 576-3815, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 (heure de l'Est). En dehors des heures de bureau, veuillez laisser un message. La ligne d'assistance téléphonique permet aux victimes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat de se mettre en rapport avec les services juridiques sans frais dans les comtés admissibles.

L'aide juridique peut aider les victimes de plusieurs manières :

- Aide financière de la FEMA et de la SBA.
- Contrats de réparation d'habitations et demandes d'indemnisation au titre de l'assurance des biens.
- Rédaction de nouveaux testaments et autres importants documents juridiques s'ils ont été détruits lors de la catastrophe.
- Protection contre les prix abusifs, les escroqueries et l'usurpation d'identité.
- Règlement des différends entre propriétaire et locataire, ou menaces de saisie.
- Accessibilité aux programmes fédéraux, nationaux et locaux de reprise après sinistre pour les personnes handicapées.

Le programme Disaster Legal Services (services juridiques en cas de catastrophe) collabore avec des partenaires locaux et de l'État pour fournir une



**FEMA**

Page 1 of 2

aide juridique gratuite aux personnes à faibles revenus ayant survécu à une catastrophe. Ce service est le fruit d'un partenariat entre l'American Bar Association Young Lawyers Division, la FEMA, diverses organisations et des avocats bénévoles.

Les partenaires de la ligne d'assistance ne peuvent pas aider dans tous les cas. Par exemple, le programme Disaster Legal Services ne peut pas prendre en charge les causes pour lesquelles un règlement pourrait inclure des frais de justice ou une indemnité, mais il peut référer ces causes à d'autres services d'aide juridique.



**FEMA**

Page 2 of 2